

# LETTRE OUVVERTE À NOS MINISTRES

A l'attention de M. François Bayrou, Premier ministre, M. Éric Lombard, ministre de l'Économie et des Finances, M. Marc Ferracci, ministre délégué chargé de l'Industrie et de l'Énergie, Mme Astrid Panosyan-Bouvet, ministre chargée du Travail et de l'Emploi.

Madame, Messieurs les Ministres,  
C'est avec une très grande attention que nous avons écouté Monsieur le Premier Ministre concernant le redressement des comptes de la Nation.

Au-delà du désaccord profond avec l'analyse des causes et des réponses proposées pour les budgets à venir, nous sommes d'accord sur un seul point : l'intitulé « *En avant la production* ».

En avant la production c'est :

1. *Empêcher les fermetures d'entreprises et préserver les emplois (400 plans de licenciements pour plus de 300 000 emplois supprimés recensés par notre organisation syndicale) ;*
2. *Orienter et contrôler les aides publiques aux entreprises pour l'investissement productif et la création d'emplois ;*
3. *Imposer lourdement la financiarisation de ces dernières, interdire le rachat d'actions à des fins spéculatives, proscrire toutes délocalisations de production sous peine de lourdes sanctions financières et remboursement de toutes les aides publiques perçues sur la dernière décennie ;*
4. *Enfin avoir un État stratège et appuyer les services de l'administration dans les contrôles et l'exercice des fonctions des agents publics.*

En un mot tout l'inverse de ce que vous pratiquez à ce jour et l'exemple de **la papeterie Tetra Pak à Longvic** en est des plus flagrants. C'est à se demander si le droit du travail ne serait pas en train d'être remis au fond d'un placard poussiéreux. Dans ce cas précis, quel manque de respect par votre administration pour ses fonctionnaires s'échinant à faire respecter ce droit essentiel, en acceptant que les lois de la République ne soit plus respectées pour les intérêts privés de quelques actionnaires ! Ce n'est pourtant pas de littérature qu'il s'agit ici, mais de faits. Et ils sont têtus.

Le 19 juin dernier, la DREETS, service de l'État, ose dire tout haut ce que la direction pratique depuis des mois en toute impunité face aux travailleurs : un mépris absolu du droit, des salariés, et de toute forme de décence.

Propos inappropriés, menaces, chantages : voilà le tableau d'un dialogue social réduit à néant, piétiné par une direction qui confond gestion et prédation.

Comme si l'arrogance ne suffisait pas, elle s'accompagne d'une opacité affligeante. Documents obligatoires

introuvables, informations essentielles jamais transmises, expert du CSE empêché de faire son travail, calendrier du PSE sabordé, reclassements flous ou inexistant... Rien n'échappe à la manœuvre : il s'agit ici non pas de gérer une restructuration, mais de se débarrasser de plus de 200 salariés comme est jetée une vieille machine hors d'usage. Sans bruit. Sans traces. Sans résistance.

Le courrier de la DREETS notifie à la direction de Tetra Pak : « *Il apparaît que vous n'avez pas fourni tous les documents nécessaires à l'expert pour que celui-ci puisse établir un rapport final et que le CSE puisse émettre un avis en toute connaissance de cause* ». Ce qui constitue un flagrant délit d'irrespect de la législation de notre pays.

Et maintenant ? Que se passe-t-il ? Rien. Ou pire : des pressions commencent à monter de la part de votre administration et du MEDEF local pour que ce PSE, manifestement illégal, bâclé et honteux, soit validé par les agents de la DREETS.

La direction parle de réalités économiques, de contexte mondial, d'arbitrages nécessaires. Mais qui sont ces faiseurs d'arbitrages ? De quel droit foulent-ils aux pieds les constats de l'administration elle-même ? Pourquoi ce silence entêté de vos services face à une direction qui prend la République pour un paillason ? Si ce plan devait être validé par vos services, ce ne serait plus une erreur ; ce serait une trahison !

Car derrière ce dossier, c'est une ligne de crête que vous vous apprêtez à franchir : celle où l'État ne garantit plus rien. Où les lois deviennent facultatives. Où les salariés n'ont plus qu'à plier bagage quand les multinationales ont décidé qu'il fallait les jeter. Ce n'est pas un cas isolé. C'est un test. Si Tetra Pak passe, d'autres suivront. Et vous le savez. Est-ce le sens de vos fumeuses ordonnances à venir de la réforme de notre droit du travail ?

Pour rappel, Tetra Pak est une multinationale qui génère plus de 13 milliards de chiffre d'affaires et la papeterie de Longvic a dégagé en 2024 plus de 11 millions d'euros de résultat net, en hausse de 7 millions par rapport à 2023. Alors, Mesdames, Messieurs, il est temps de choisir : soit vous imposez le respect du droit et des lois de la République, soit vous cautionnez qu'il soit piétiné. Soit vous tenez bon face aux puissances économiques, soit vous acceptez de devenir leurs greffiers dociles.

Dans les deux cas, l'histoire retiendra votre choix. Et nous, salariés, syndicats, citoyens, en tirerons toutes les conséquences.

Recevez l'expression de notre détermination.

Elle, au moins, est inaltérable. •